

Bureau du 23 octobre 2006

Décision n° B-2006-4696

| |
|--|
| objet : Prestations de maintenance des matériels informatiques, des postes de travail et des logiciels associés (lot n° 3) - Marché n° 051451 A - Avenant |
| service : Déléation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications |

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 12 octobre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette déléation.

Par décision n° B-2005-3843 en date du 12 décembre 2005, le Bureau a autorisé la signature d'un marché public de prestations de maintenance des matériels informatiques, des postes de travail et des logiciels associés, lot n° 3 : maintenance des plates-formes serveurs Unix et logiciels associés. Ce marché a été notifié sous le numéro 051451 A le 12 janvier 2006 à la société Storage technology pour un montant minimum de 280 000 € H T et un montant maximum de 560 000 € H T par an.

Par décision en date du 30 juin 2006, la société Storage technology France a fait l'objet d'une fusion par voie d'absorption au profit de la société Sun microsystems. Cette fusion absorption se traduit par un transfert de toutes les obligations contractuelles de la société Storage technology vers la société Sun microsystems France. Il est donc nécessaire d'établir un avenant de substitution au profit de la société Sun Microsystems ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Autorise monsieur le président à signer un avenant n° 1 au marché n° 051451 A conclu avec l'entreprise Storage technology pour assurer des prestations de maintenance des matériels informatiques, des postes de travail et des logiciels associés (lot n° 3). Cet avenant de substitution se fera au profit de la société Sun microsystems.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,